

Envoyé en préfecture le 25/06/2024

Reçu en préfecture le 25/06/2024

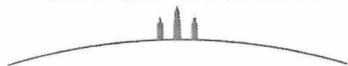
Publié le

ID : 059-215901224-20240610-15_10062024-DE



République Française
Département du Nord

ville de Cambrai



Publié le : 28 Juin 2024 à 11:05

Arrondissement
de CAMBRAI

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 10 JUIN 2024

OBJET : N° 15

RAPPORTEUR : Madame GAILLARD

INTITULÉ : MAISON LOUIS BLÉRIOT. RETRAIT DE LA DÉLIBÉRATION MUNICIPALE N°20 DU 4 DÉCEMBRE 2023 ACTANT UNE CESSION À 1€ ET VENTE AU PRIX DES DOMAINES

Le Conseil Municipal de la Ville de CAMBRAI, régulièrement convoqué le 4 Juin 2024 s'est réuni en Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Cambrai, sous la présidence de Monsieur François-Xavier VILLAIN, Maire.

MEMBRES EN EXERCICE : 39

MEMBRES PRÉSENTS :

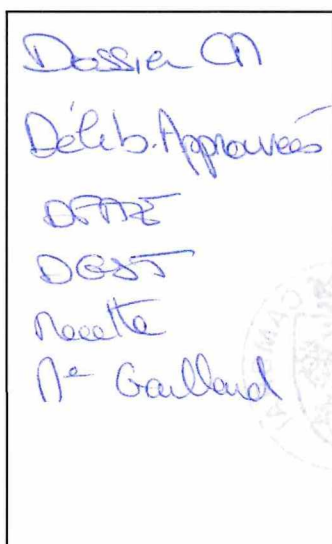
M. François-Xavier VILLAIN Maire de CAMBRAI ;
Mme DELEVALLÉE Maire-Adjointe ;
Mme GAILLARD ; M. P.A VILLAIN ; Mme LABADENS ;
Mme DROBINOHA ; M. L. WIART ; Mme WIART ; M. SIMÉON ;
M. DOBREMETS Adjoints au Maire ;
M. BAVENCOFFE ; Mme BILBAUT ; M. DEVILLERS ; Mme POMBAL ;
Mme CARDON ; Mme LIÉNARD ; M. BARTKOWIAK ; Mme CAFEDE ;
Mme SAYDON ; M. LAURENT ; M. TRANOY ; Mme BRIQUET ;
Mme BERTELOOT ; M. SIEGLER ; M. VAILLANT ;
Mme DESMOULIN ; M. MAURICE ; Mme BURLET ;
M. LEROUGE ; M. PHILIPPE ; Mme DESSERTY.

MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS :

Mme DEMONFAUCON qui a donné procuration à Mme CARDON ;
Mme CHATELAIN qui a donné procuration à Mme WIART ;
Mme CHARPENET qui a donné procuration à M. LE MAIRE ;
M. FLAMEIN qui a donné procuration à Mme BERTELOOT ;
M. SIMPERE qui a donné procuration à Mme DELEVALLÉE ;
M. F. WIART qui a donné procuration à M. L. WIART ;
M. MOAMMIN qui a donné procuration à M. P.A VILLAIN ;
M. DERASSE qui a donné procuration à Mme DESMOULIN.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

M. Benoit VAILLANT



Mesdames, Messieurs,

Le 4 décembre 2023, le Conseil Municipal a approuvé la cession de l'ensemble foncier de « La Maison Louis Blériot » (parcelles cadastrées AP885, 886 et AP 1067) au montant d'un euro au profit du Docteur Joël CLICHE, ou toute entité s'y substituant, en vue d'y créer l'« Espace Louis Blériot ».

Dans le cadre du contrôle de légalité, la sous-préfecture de Cambrai a émis un recours gracieux à l'encontre de cette délibération, le prix de vente étant inférieur à la valeur vénale des domaines.

Le 29 février 2024, la Ville a répondu aux services de l'État en développant l'intérêt général et les contreparties mais ces arguments sont insuffisants.

Parallèlement, le Docteur CLICHE a informé les services de la Ville qu'il acceptait une vente au prix de 35 000 € conformément à l'évaluation des services fiscaux qui se situe entre 34 000 € et 46 000 €.

Ce montant s'entend hors les taxes, frais de notaire et d'arpentage à la charge de l'acquéreur.

Aussi au vu des éléments énoncés ci-dessus, il vous est demandé :

- de procéder au retrait de la délibération n° 20 du 4 décembre 2023 approuvant la cession au prix d'un euro de l'ensemble foncier de La Maison Louis Blériot » au docteur Joël CLICHE ;
- de décider de la vente de cet ensemble foncier, composé des parcelles cadastrées AP885, 886 et AP 1067, au Docteur CLICHE ou toute entité s'y substituant, dans les conditions fixées ci-dessus, au prix de 35 000 €, hors les taxes, frais de notaire et d'arpentage à la charge de l'acquéreur ;
- d'autoriser M. le Maire à signer tous actes et documents se rapportant à cette opération;
- de prévoir au budget la ligne de recette correspondante.

En cas de non réalisation du projet dans les trois années qui suivent la délibération, la vente et ses accessoires se trouveront annulés de plein droit.

Adopté à la majorité

Envoyé en préfecture le 25/06/2024

Reçu en préfecture le 25/06/2024

Publié le

ID : 059-215901224-20240610-15_10062024-DE

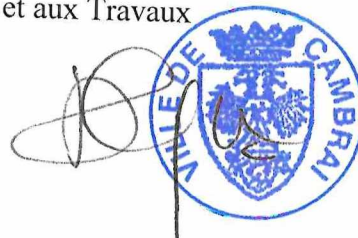
Publié le : 28 Juin 2024 à 11:05

Suivent les signatures
Pour extrait conforme
Le Maire de Cambrai,

Le secrétaire de séance
M. Benoit VAILLANT



Pour le Maire,
Mme Dominique GAILLARD
Adjointe au Maire déléguée au
Cadre de Vie, à l'Environnement
et aux Travaux



Envoyé en préfecture le 25/06/2024

Reçu en préfecture le 25/06/2024

Publié le

Le plan visualisé sur cet extrait est par le centre des impôts foncier suivant :

ID : 059-215901224-20240610-15_110062024-DE



Département :
NORD

Commune :
CAMBRAI

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

17 rue Sadi Carnot

Projet de vente des parcelles
AP 885, 886 et 1067



Publié le : 28 Jun 2024 à 11:05

Section : AP
Feuille : 000 AP 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 25/08/2023
(fuseau horaire de Paris)

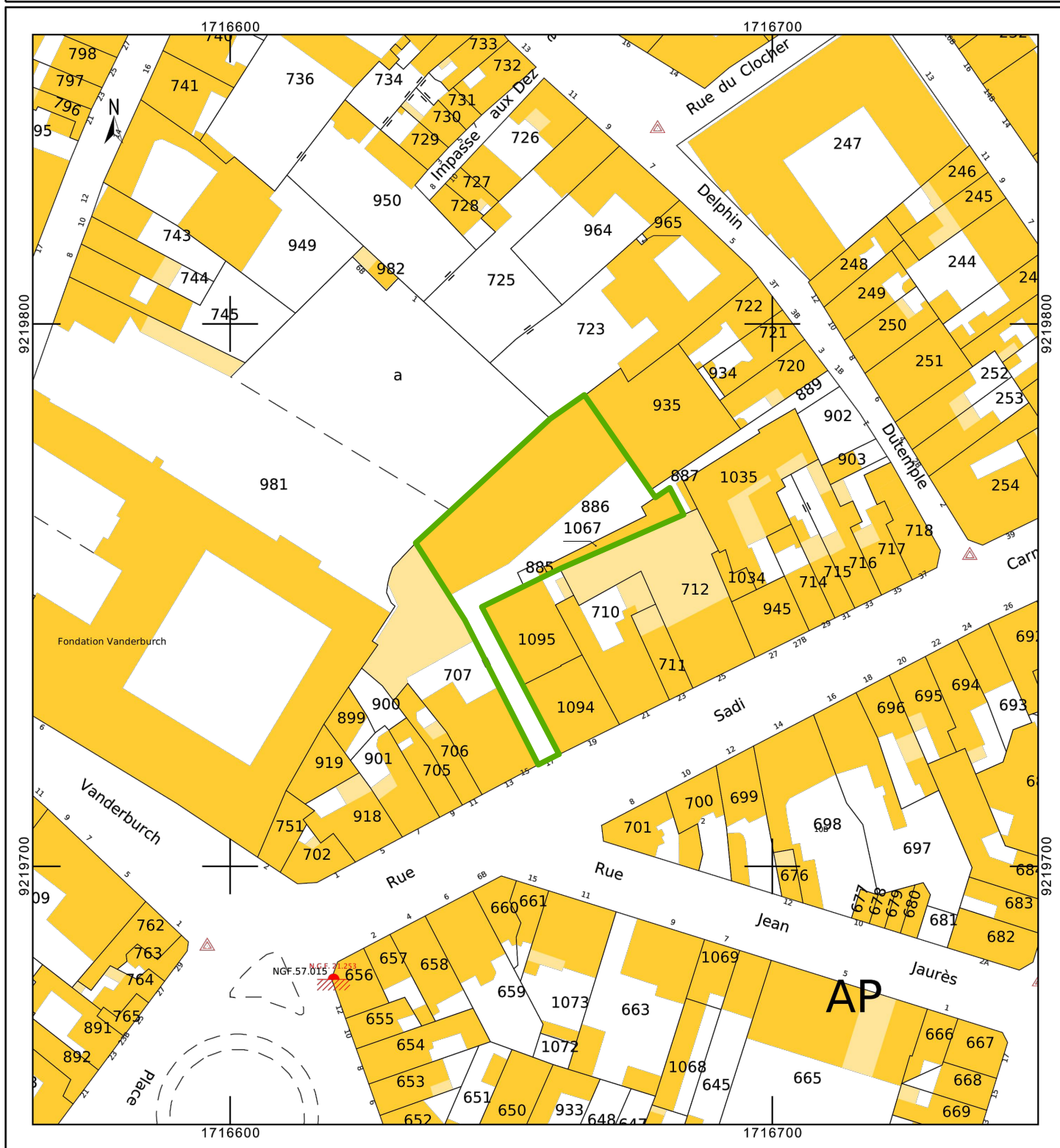
Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

fonciers

Pôle de topographie et de gestion
cadastrale Rue Raoul Follereau 59322
59322 VALENCIENNES CEDEX
tél. 03 27 14 66 80 -fax
sdif.nord.ptgc@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Publié le : 28 Juin 2024 à 11:05

Direction générale des Finances publiques

Le 04/07/2023

**Direction régionale des Finances publiques des
Hauts-de-France et du département du Nord**

Pôle d'évaluation domaniale

82 avenue JF Kennedy – BP 70689
59033 LILLE Cedex

Le Directeur régional des Finances publiques

drfip59.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

à
COMMUNE DE CAMBRAI
AFFAIRES FONCIÈRES
HÔTEL DE VILLE
PLACE ARISTIDE BRIAND
59400 CAMBRAI

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par Étienne BRICOUT

Courriel : etienne.bricout@dgfip.finances.gouv.fr

Téléphone : 03 20 62 80 20 / 06 11 01 04 12

Référence DS : 12937553

Référence OSE : 2023-59122-47297

AVIS DU DOMAINE EN VALEUR VÉNALE

La charte de l'évaluation du Domaine, élaborée avec l'Association des Maires de France, est disponible sur le site collectivites-locales.gouv.fr

Nature du bien :

LOCAL D'ACTIVITÉS DIVERSES

PARCELLES CADASTRÉES AP 885, AP 886 ET AP 1067

CONTENANCE TOTALE : 10 ARES 65 CA

Adresse du bien :

17 RUE SADI CARNOT 59 CAMBRAI

Valeur :

40.000 €, assortie d'une marge d'appréciation de 15 %.

Publié le : 28 Juin 2024 à 11:05